

Bruxelles, le 27 février 2023
(OR. en)

6874/23
OJ CRP2 8
COMIX 101

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2^e partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

1^{er} mars 2023 (9:30)

Format 1+2+1 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
Approbation des points "I" figurant en annexe

Points avec débat (II)

Affaires générales

33. Session du Conseil des affaires générales du 21 mars 2023:
ordre du jour

Affaires étrangères

34. Session du Conseil des affaires étrangères du 20 mars 2023:
ordre du jour
35. Stratégie "Global Gateway": état des lieux et prochaines étapes
Échange de vues 6742/23
36. Agression de la Russie contre l'Ukraine
Échange de vues
37. Conseil de stabilisation et d'association UE-Macédoine du Nord
(17 mars 2023) 6717/23
Préparation en vue de l'établissement de la position de l'UE

Affaires économiques et financières

38. Session du Conseil "Affaires économiques et financières"
du 14 mars 2023: préparation
Autres points en rapport avec la session du Conseil

Justice et affaires intérieures

39. Session du Conseil "Justice et affaires intérieures"
des 9 et 10 mars 2023: préparation

- a) État général de l'espace Schengen:
 - i) Fonctionnement de l'espace Schengen 6764/23
État d'avancement
 - ii) L'avenir de la politique des visas 6636/23
Échange de vues
- b) Mise en service du SIS renforcé 6660/23
État d'avancement
- c) Mise en œuvre de l'interopérabilité 6506/23
Échange de vues
- d) Agression de la Russie contre l'Ukraine: dialogue sur la 6563/23
sécurité intérieure et coopération en matière de justice et
d'affaires intérieures/de politique de sécurité et de défense
commune
Échange de vues
- e) Asile et migration: dimensions extérieure et intérieure¹ 6748/23
Échange de vues
- f) Directive relative à la définition des infractions pénales et 6454/23
des sanctions applicables en cas de violation des mesures
restrictives de l'Union
Rapport sur l'état des travaux
- g) Directive relative au recouvrement et à la confiscation 6452/23
d'avoirs
Rapport sur l'état des travaux
- h) Obstacles à l'accès à la justice et solutions pour les lever 6694/23
Échange de vues

¹ À titre exceptionnel, en présence des États associés à l'espace Schengen.

- | | | |
|----|--|--------------------|
| i) | Conclusions sur la charte des droits fondamentaux de l'UE
et l'espace dévolu à la société civile
<i>Approbation</i>
<i>Échange de vues</i> | 6675/23
6749/23 |
| j) | Lutte contre le racisme et l'antisémitisme: prochaines
étapes
<i>Échange de vues</i> | 6744/23 |
| k) | Réponses judiciaires et lutte contre l'impunité en matière
de crimes commis dans le cadre de l'agression de la Russie
contre l'Ukraine
<i>État d'avancement</i> | 6458/23 |
| l) | Autres points en rapport avec la session du Conseil | |

Divers

o
o o

En marge de la réunion du Coreper:

COMITÉ MIXTE SCHENGEN (9 H 30)

Justice et affaires intérieures

État général de l'espace Schengen:

- | | | |
|----|---|---------|
| a) | Fonctionnement de l'espace Schengen
<i>État d'avancement</i> | 6764/23 |
| b) | L'avenir de la politique des visas
<i>Échange de vues</i> | 6636/23 |
| | Mise en service du SIS renforcé
<i>État d'avancement</i> | 6660/23 |
| | Mise en œuvre de l'interopérabilité
<i>Échange de vues</i> | 6506/23 |

Points sans débat (I)**Affaires portées devant les juridictions**

40. Affaire T-23/23 (recours en annulation) 6709/23
Note d'information JUR

Affaires institutionnelles**Nominations**

41. Trois membres et deux suppléants (DE) du Comité des régions 6288/23
Adoption 6287/23
CDR
42. Un membre (IT) du Comité des régions 6529/23
Adoption 6528/23
CDR
43. Un membre et deux suppléants (SI) du Comité des régions 6310/23
Adoption 6309/23
CDR

Autres

44. Participation d'un tiers à la réunion du groupe "Europe orientale et Asie centrale" (COEST) du 9 mars 2023 6759/23
Approbation COEST
45. Participation d'un tiers supplémentaire à la réunion du groupe "Aide humanitaire et aide alimentaire" (COHAFA) du 9 mars 2023 6696/23
Approbation COHAFA
46. Participation de tiers à la réunion du groupe "Asie/Océanie" du 16 mars 2023 6637/23
Approbation COASI
47. Participation de tiers à la réunion du groupe CMUE/Task force "Objectif global" du 16 mars 2023 6567/23
Approbation EUMC

Lettres

48. Renouvellement partiel de la Cour des comptes européenne 6025/23
Approbation d'une lettre  CMPT

Transparence

49. Accès du public aux documents: demande 23/0218
Décision de rendre les déclarations publiques  6719/23
POLCOM

Affaires économiques et financières

50. Rapport spécial n° 4/2023 de la Cour des comptes européenne sur l'Alliance mondiale contre le changement climatique (+)
Désignation d'un groupe de travail
Participation de la Cour des comptes européenne à la réunion du groupe de travail  6604/23
FIN
51. Règlement sur les Fonds européens d'investissement à long terme (ELTIF)
Adoption de l'acte législatif   6431/23
PE-CONS 69/22
EF

Affaires générales

52. Conclusions sur le rapport spécial n° 27/2022 de la Cour des comptes européenne sur le soutien de l'UE en faveur de la coopération transfrontalière avec les pays voisins
Approbation 6564/23
COH
53. Règlement relatif aux mesures autonomes dans le cadre de la mise en œuvre de l'ACC et de l'accord de retrait
Adoption de l'acte législatif   6715/23 + ADD 1
PE-CONS 77/22
UK

Justice et affaires intérieures

54. Règlement sur la libéralisation des visas pour le Kosovo*
Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil   6714/23 + ADD 1
5103/23 + ADD 1
VISA
55. Conclusions sur le plan d'action pour l'espace européen de la police scientifique 2.0
Approbation 6745/23
ENFOPOL

Affaires étrangères

56. Conseil de stabilisation et d'association UE-Albanie (16 mars 2023)
Établissement de la position de l'UE 6700/23
ELARG

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

- | | | |
|-----|---|---|
| 57. | Priorités de l'UE – Révision 2023 de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies
<i>Approbation</i> | 6704/23
COTER |
| 58. | Mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits: coordination avec les États tiers
<i>Approbation</i> | 6739/23
COHOM |
| 59. | (évent.) Décision du PSC relative à l'EUMAM Ukraine/1/2023: acceptation de la contribution d'un État tiers
<i>Décision de publier au Journal officiel</i> |  6771/23
6490/23
PSC DEC |
| 60. | Liste des projets phares de la stratégie "Global Gateway" pour 2023
<i>Approbation</i> | 6738/23
RELEX |
| 61. | Décision du Conseil relative à une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de soutenir les forces armées nigériennes en liaison avec la mission de partenariat militaire de l'Union européenne au Niger
<i>Adoption</i> | 5655/23
5654/23
CORLX |
| 62. | Décision du Conseil relative à une mesure d'assistance prenant la forme d'un programme général de soutien à l'Union africaine au titre de la facilité européenne pour la paix pour la période 2022-2024
<i>Adoption</i> | 5760/23
5759/23
CORLX |
| 63. | Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes au regard de la situation en Ukraine
<i>Adoption</i> | 6415/23
6412/23
6414/23
CORLX |
| 64. | Décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2021/698 en vue d'y inclure le programme de l'Union pour une connectivité sécurisée
<i>Adoption</i> | 11011/22
11009/22
CORLX |
| 65. | Mesures restrictives en raison de la situation au Myanmar/en Birmanie - notifications préalables
<i>Approbation</i> | 6831/23
CORLX |

Position de l'UE en vue de négociations internationales

- | | | |
|-----|--|---|
| 66. | Décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne lors de la soixante-sixième session de la Commission des stupéfiants, en ce qui concerne l'inscription internationale de nouvelles substances psychoactives
<i>Adoption</i> |  6353/23
6157/23
CORDROGUE |
|-----|--|---|



Première lecture



Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)



Sur la base d'une proposition de la Commission
